



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana – Fandrosoana

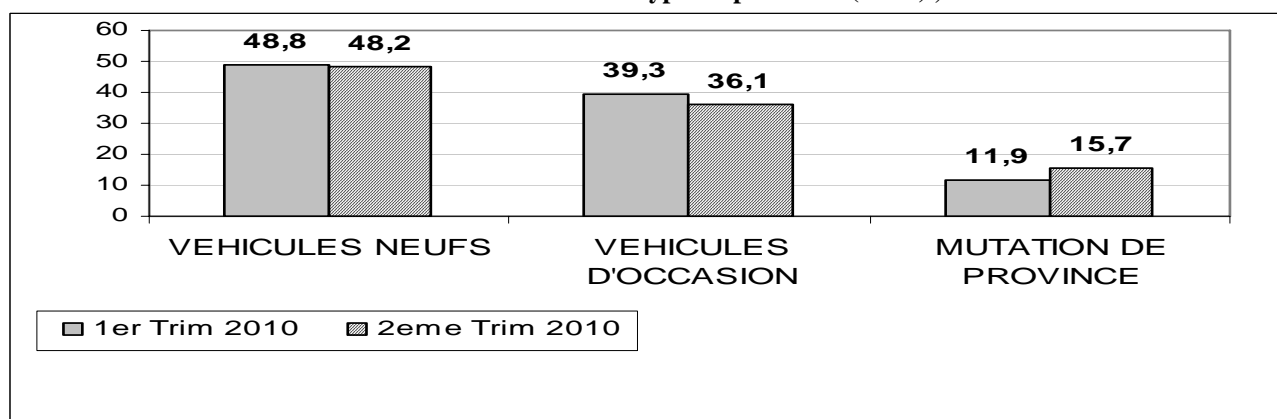
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DE L'INDUSTRIE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DIRECTION INTERREGIONALE ANTANANARIVO

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 026 – JUILLET 2010

IMMATRICULATION DE VEHICULES A ANTANANARIVO DEUXIEME TRIMESTRE 2010

Les véhicules nouvellement immatriculés à Antananarivo au cours du deuxième trimestre 2010 sont au nombre de 3 410, soit une baisse de 4,8% par rapport au premier trimestre 2010 (3 582 véhicules). Les véhicules neufs qui représentent 48,2% des immatriculations ont connu une légère diminution de 0,6 point entre le premier trimestre et le deuxième trimestre 2010. Il en est de même pour les véhicules d'occasion accaparant 36,1% des immatriculations ont consigné une baisse de 3,2 points durant cette période. Les véhicules en mutation de province ont par contre enregistré une hausse de 3,8 points par rapport au premier trimestre 2010.

**Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations
Selon le type d'opération¹ (en %)**



Source : INSTAT/DIRTANA

L'immatriculation selon le genre de véhicule au cours du deuxième trimestre 2010 demeure prédominée par les motos et les voitures particulières. En effet, ces dernières représentent 65,3% des immatriculations de cette période. Ils sont suivis des voitures de transport en commun occupant 13,1% des immatriculations en deuxième trimestre 2010 et des camionnettes qui ont inscrit une diminution de 1,5 points au cours du deuxième trimestre 2010 par rapport au premier trimestre 2010.

Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules

¹ Voir «notes méthodologiques » sur les types d'opération.

au cours du deuxième trimestre 2010 (en %)

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 2eme Trim2010	TOTAL 1er Trim2010
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
Véhicule à deux roues	70,1	2,5	3,2	35,2	35,4
Voiture particulière	15,3	46,1	38,4	30,1	31,7
Voiture camionnette	10,5	12,8	16,4	12,3	13,8
Transport en commun	1,7	23,4	24,3	13,1	11,2
Voiture camion	2,0	7,6	13,4	5,8	4,9
Tracteur routier	0,2	4,3	1,7	1,9	1,5
Semi-remorque	0,1	2,4	1,7	1,2	1,3
Tracteur agricole	0,0	0,3	0,4	0,2	0,1
Voiture très spéciale de transport	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1
Remorque	0,1	0,0	0,4	0,1	0,0
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Au niveau du type de véhicules immatriculés au cours du deuxième trimestre 2010, ce sont les véhicules à deux roues qui prédominent les véhicules neufs (70,1%). Ils sont suivis de loin par les voitures particulières (15,3%). Les voitures camionnettes ont vu leur part diminuée de 2,9 points (13,4% au premier trimestre 2010). S'agissant des voitures d'occasion importées nouvellement immatriculées à Antananarivo, elles ont connu l'enregistrement massif des voitures particulières (46,1%). De même, ce genre de véhicule emporte l'immatriculation de véhicules ayant effectué une mutation de province (38,4%).

Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque au cours du deuxième trimestre 2010 (en %),

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 2eme Trim2010	TOTAL 1er Trim2010
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
KINLON	28,8	0,0	0,0	27,7	16,3
LIFAN	14,1	0,0	0,0	13,5	6,4
MAK	12,3	0,0	0,0	11,8	6,1
HONDA	5,0	29,0	17,7	5,8	14,0
YAMAHA	4,2	32,3	47,1	5,5	11,6
FRANCERIDER	5,8	0,0	0,0	5,6	8,0
YAMALO	5,1	0,0	0,0	4,9	7,7
KYMCO	3,7	3,2	0,0	3,7	2,6
EL MATADOR	5,3	0,0	0,0	5,1	1,9
BAJAJ	1,7	0,0	5,9	1,7	2,8
KAWASAKI	1,0	9,7	5,9	1,3	1,3
ZONGSHEN	2,9	0,0	0,0	2,8	3,7
DAYTONA	3,1	0,0	0,0	3,0	1,9
SHINERAY	1,1	0,0	0,0	1,1	0,0
AUTRES	5,8	25,8	23,5	6,6	15,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

S'agissant de la marque de véhicules à deux roues, KINLON retient le premier rang dans l'immatriculation au deuxième trimestre 2010 (27,7%). Durant le premier trimestre 2010, il gagne 11,4 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2010. Vient ensuite la marque LIFAN (13,5%) qui occupait la sixième position au premier trimestre 2010. Inversement, les proportions des motos immatriculées de marque HONDA et YAMAHA ont enregistré un fort recul au deuxième trimestre 2010 comparativement au premier trimestre 2010, allant respectivement de 14,0% à 5,8% et

de 11,6% à 5,5%. Par ailleurs, l'apparition de certaines marques est notée en deuxième trimestre 2010, entre autres, SHINERAY avec 1,1% des immatriculations.

Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du deuxième trimestre 2010 (en %)

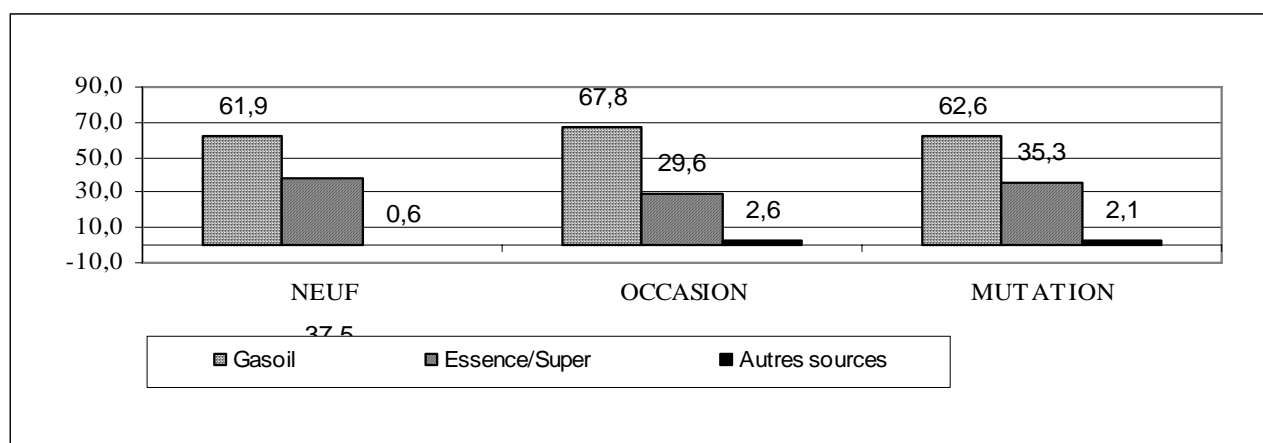
MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	2eme Trim2010	1er Trim2010
RENAULT	5,5	13,9	18,3	13,1	13,0
MERCEDES	0,4	16,3	16,6	12,8	9,2
MAZDA	4,5	14,5	10,0	11,2	10,1
TOYOTA	11,8	10,3	9,1	10,3	13,4
PEUGEOT	2,0	9,3	10,4	7,9	7,8
VOLKSWAGEN	1,8	6,6	4,6	5,1	5,0
NISSAN	10,2	3,4	4,6	5,2	4,6
HYUNDAI	7,3	2,8	6,6	4,7	4,2
MITSUBISHI	9,8	3,3	2,1	4,4	5,3
FORD	8,2	3,1	1,4	3,8	4,4
CITROEN	2,9	2,1	3,5	2,6	3,2
JAC	7,3	0,1	0,0	1,7	0,0
BYD	5,1	0,0	0,0	1,1	0,0
AUTRES	23,2	14,6	12,9	16,1	19,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant les voitures dans son ensemble, les marque RENAULT et MERCEDES occupent les deux premières positions avec respectivement 13,1% et 12,8% des immatriculations. Elles sont suivies des marques MAZDA (11,2%) et TOYOTA (10,3%). La marque TOYOTO occupant la première position au premier trimestre se trouve au quatrième rang au deuxième trimestre 2010.

L'immatriculation des voitures neuves fait apparaître la prédominance des marques TOYOTA (11,8%) et NISSAN (10,2%). La marque NISSAN a enregistré une augmentation de 2,4 points tandis que TOYOTA a inscrit une baisse de 1,6 points. Elles sont suivies des marques MITSUBISHI (9,8%) et FORD (8,2%).

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du deuxième trimestre 2010

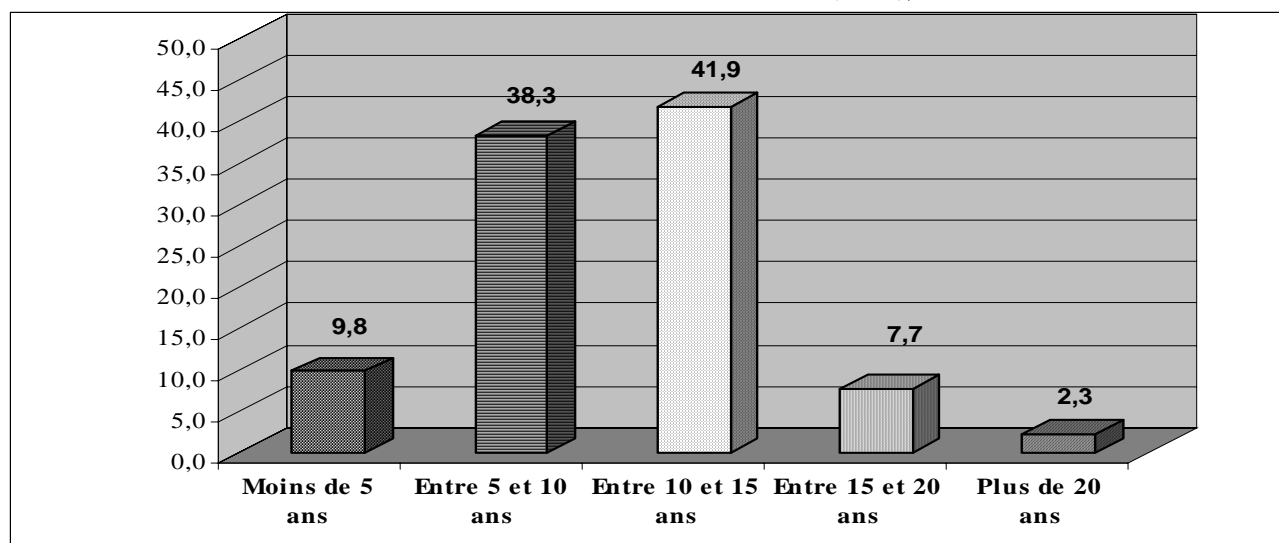


Source : INSTAT/DIRTANA

Selon la source d'énergie, les voitures à moteur diesel dominant et accaparent 65,3% des voitures immatriculées au cours du deuxième trimestre 2010 dont 61,9% des voitures neuves ; 67,8% des voitures d'occasions et 62,6% des voitures en mutation de province.

² A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

Tableau 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du deuxième trimestre 2010 (en %),



Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant l'âge des voitures par rapport à la date de première mise en circulation, la proportion des voitures âgées de moins de cinq ans a augmenté de 1,4 points au cours du deuxième trimestre 2010 par rapport au premier trimestre 2010. Elles occupent 9,8% des immatriculations. Les voitures âgées de dix à quinze ans ont également enregistré une légère hausse de 2,7 points. En revanche, celle âgées de cinq à dix ans a enregistré une baisse de 1,6 points. La part des voitures âgées plus de quinze ans a baissé, allant de 12,5 points au premier trimestre 2010 à 10,0 points au deuxième trimestre 2010, ainsi, les voitures d'occasion importées immatriculées à Antananarivo se sont rajeunies au deuxième trimestre de l'année 2010.

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules,

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contiennent toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée,

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette,

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion ventouse, Voiture pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc,

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques,

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d'Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.